

IL Y A UNE VIE À L'ANTENNE — pour les animateurs condamnés

▶ Malgré l'inculpation, la carrière de Stéphane Pauwels dans les médias n'est pas forcément finie. Des exemples en attestent

▶ Suspendu chez RTL à la suite de son inculpation dans un dossier de vol avec violence, Stéphane Pauwels est aussi privé de ses activités médiatiques en France, que ce soit auprès de *L'Équipe* ou des chaînes du groupe M6. Pour nombre de ses détracteurs – et il en a –, cette mise à l'écart est synonyme de fin de carrière pour le trublion du PAB, le paysage audiovisuel belge. Une sentence un peu vite prononcée au regard de ce qu'ont connu d'autres animateurs impliqués dans des faits de violence et condamnés, parfois même à de la prison.

Prenez Nagui. L'animateur de France 2 est toujours bien à l'antenne malgré une condamnation à trois mois de prison avec sursis pour coups et blessures. Les faits remontent à 1999 et il les a racontés en 2013, sur le plateau de *Salut les Terriens*. Nagui est intervenu pour aider une jeune femme qui se fai-

sait agresser et insulter en rue. Une bagarre s'en était suivie avec dépôt de plainte contre l'animateur et une condamnation à la clé.

LES COUPS

—DE CAROLE ROUSSEAU—

Condamnée, Carole Rousseau l'a également été. C'était l'an dernier pour violence et outrage à agent. Pas de peine de prison à la clé mais des amendes. Les faits qui lui étaient reprochés remontent à 2015. Cette année-là, l'animatrice doit se rendre à l'hôpital en raison d'une chute de son fils. Au passage, elle s'arrête à son

bureau pour prendre un document mais la place de parking qui lui est réservée est occupée par quelqu'un. Une bagarre éclate et elle se retrouve devant le tribunal. Le verdict de culpabilité dont elle a écopé ne l'a cependant jamais empêchée de continuer ses activités sur TF1 chez qui elle a passé vingt ans avant de signer sur C8 où elle présentera dès la rentrée

Enquête sous haute tension, un magazine de reportage.

MORANDINI

L'INSUBMERSIBLE—

Mis en cause dans des affaires de mœurs, Jean-Marc Morandini a aussi été écarté de l'antenne tant sur NRJ12 que sur Europe 1. À l'été 2016, il est suspecté dans deux dossiers : l'un concernant ses méthodes de casting dans le cadre de son rôle de producteur, l'autre ayant trait à une corrup-

tion de mineur aggravée. Des accusations graves qui ne l'ont pas empêché de resurgir tant sur iTélé devenue CNews et sur NRJ12 où il animera dès ce lundi *Crimes et faits divers* dans un programme quotidien diffusé à 13 h 35.

LES COUPS DE COUTEAU

—DE NABILLA—

Mais le cas le plus emblématique en raison de la gravité des faits concernés est probablement celui de Nabilla Benattia. Dans la nuit du 6 au 7 novembre 2014, une dispute éclate entre la starlette de la télé-réalité et son compagnon Thomas Vergara. L'affaire dégénère et la bimbo s'empare d'un couteau de cuisine. Elle poignarde à deux reprises celui avec qui elle partage sa vie, le blessant gravement. Nabilla sera condamnée à six mois ferme de prison mais ne passera qu'un mois derrière les barreaux à la suite d'un aménagement de peine. Depuis, la starlette n'a jamais quitté le petit écran dans lequel elle refait régulièrement apparition. Comble du comble, elle file même le parfait amour avec sa victime puisqu'elle s'est fiancée avec Thomas Vergara...

Conclusion : oui, il y a bien une vie à l'antenne pour les animateurs après une condamnation, même pour des faits très graves.

Charles Van Dievort

“S’il est condamné, il ne sera plus mon boxeur”

▣ Témoignage de l’entraîneur de Farid Hakimi, le boxeur du dossier Pauwels

► En tant que sportif, Nicolas Vinet n’a que des louanges à faire au sujet de Farid Hakimi... déjà champion du monde en boxe américaine.

FARID HAKIMI, c’est l’un des deux frères dont le nom est cité dans le dossier Stéphane Pauwels. Malgré sa demande de libération sous conditions, l’intéressé s’est vu confirmer, ce vendredi, son mandat d’arrêt par la chambre du conseil de Mons. Et ce dans le cadre d’un dossier d’une vingtaine de vols avec violence commis entre 2015 et 2017 mais également en raison d’un trafic de stupéfiants. Il est suspecté d’être le meneur de la bande ayant opéré dans différents lieux en Belgique. Puis est venu s’ajouter le home invasion de Lasnes qui aurait été commandité par l’animateur de télévision Stéphane Pauwels et ce même si,

apparemment, Farid Hakimi dit ne jamais avoir eu de contacts avec lui.

NICOLAS VINET, l’entraîneur de Farid Hakimi, dit tomber des nues. *“Il est vrai que je ne le connais pas en dehors de la boxe, un domaine dans lequel il est réellement doué. Il a cela en lui. Il ne doit d’ailleurs quasiment s’entraîner que physiquement.”*

Des performances, il en a déjà réalisées. Il a en effet déjà décroché le titre de champion du monde en boxe américaine. *“Et il a toutes les capacités pour le devenir en boxe anglaise”,* souligne Nicolas Vinet.

Depuis que Farid Hakimi est incarcéré, son entraîneur n’a eu qu’un contact téléphonique avec lui. *“Il m’a dit qu’il avait fait des conneries mais rien de grave et qu’il n’avait rien à voir avec tout ce dont on l’accusait. Moi, je ne connais pas Farid en dehors de la*

boxe. Et dans le milieu sportif, il est super avec les autres. Je n’ai jamais rien eu à lui reprocher.”

Le fait que son boxeur puisse connaître des gens du business étonne aussi totalement Nicolas Vinet. *“Pour moi, cela ne lui correspond pas du tout. Il me parlait un peu de femmes mais pas du tout de ce milieu.”*

Finalement, l’entraîneur de BC Elite Enghien n’a pas encore beaucoup accompagné Farid. Ce dernier a été blessé puis incarcéré, fin 2017. Et si, finalement, il est condamné, Nicolas Vinet ne l’entraînera plus. *“C’est un boxeur très prometteur mais il n’y a rien à faire, je ne peux pas tolérer qu’on vole et qu’on soit violent. Pour l’instant, j’attends tout simplement. Je ne veux pas qu’on le condamne avant l’heure. La justice va faire son travail. Mais s’il est reconnu coupable, il ne sera plus mon boxeur.”*

J. T.